

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2021-2022

Séance ordinaire 5

Date : mardi 31 mai 2022

Lieu : Vidéoconférence, Plateforme Teams.

Séance ordinaire – 5

Présences

Membres du personnel

Karine Leduc, enseignante
Lyne Ste-Marie, enseignante
Marie-Claude Valcourt, enseignante
Pascale Lidji, professionnelle
Élizabeth Oliveri, Technicienne en service de garde.

Parents

Kim Collin (Présidente)
Pascale Robert
Christine Fugère
Johanne Richard
Jacynthe Lacasse (18h52)
Jérôme Pépin

Direction

Julia Wellens, directrice

Public

pas de public

Absences :

Yoann Dericksenn, parent
Chloé Cabral, enseignante
Marie-France Pineault, parent
Jean-François Dubé, spécialiste

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (D)

Quorum atteint, ouverture de la séance à 18h35

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/01**

2. Adoption de l'ordre du jour (D)

Ajout d'un point « Budget non utilisé du CÉ » en questions diverses.

Modification des points 6.5. et 6.7 (frais chargés aux parents et plan de lutte contre l'intimidation) qui deviennent des points d'information au lieu de points décisionnels (moyens de pression des directions d'école).

Sur proposition de Mme Richard, appuyée par Robert, l'ordre du jour est adopté avec ces modifications.

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/02**

3. Adoption du procès-verbal du 12 avril 2022 (D)

Sur proposition de Mme Lidji, secondée par Mme Robert, le procès-verbal du 12 avril 2022 est adopté.

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/03**

4. Suivis du procès-verbal

4.1 *Calendrier scolaire 22-23* (I)

Relâche semaine du 27-2, et 3 étapes.

4.2 *Formation MEQ « Saviez-vous que ? »* (I)

4.3 *Chantier de construction : mise à jour* (I)

3 chantiers : toit, plancher + casiers au 2^e étage, escalier SDG/conciergerie

5. Période de questions du public (I)

Pas de public

6. Mot de la directrice

6.1 *Code de vie 2022-2023*

(D)

L'équipe du comité Code de vie a été soutenue par le centre de services scolaires pour la révision. On favorise des formulations positives et en révisant la présentation visuelle. Lancement du code de vie prévu à la rentrée 22-23.

Adopté sur proposition Mme Oliveri, secondée par Mme Richard, le code de vie 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/04**

6.2 *Budget initial 2022-2023*

(D)

La directrice présente et explique le budget initial au CÉ. Le budget prévu est équilibré. Le budget est adopté sur proposition de Mme Leduc, secondée par M. Pépin (voir résolution complète en annexe).

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/05**

6.3 *Normes et modalités*

(I)

Mme Wellens présente brièvement le document normes et modalités de 2021-2022, et explique plus en détails le barème d'évaluation, qui vise à évaluer le développement des compétences. Ce barème (incluant un libellé) sera annexé au bulletin en 2022-2023. Les membres du CÉ souhaitent que la barème soit présenté à nouveau à la rentrée 22-23, lors du 1^{er} CÉ.

6.4 *Bilan du projet éducatif juin 2022*

(I)

Le projet éducatif sera révisé en 2022-2023. Mme Wellens présente le projet éducatif actuel, les objectifs, indicateurs, cibles et leur état d'avancée. Un membre demande si une grâce est gardée quant aux raisons pour lesquelles certains moyens ont été abandonnés ou pas mis en œuvre.

6.5 *Principes d'encadrement et frais chargés aux parents*

(I)

Les principes d'encadrement et les frais chargés aux parents sont présentés au CÉ. Une correction est faite au plafond (plafond de 100\$). La direction confirme qu'une aide financière est offerte à certaines familles. Les frais ont été validés par le Secrétariat général et il a été vérifié que les frais demandés correspondent bien aux coûts réels pour la reprographie. Un membre demande si les cahiers numériques sont inclus lorsque des manuels scolaires sont utilisés, c'est le cas.

6.6 Fournitures scolaires 2022-2023

(D)

Les listes de fournitures scolaires sont présentées. La pratique de l'école est de présenter tout le matériel sur une seule page pour tous les niveaux afin de favoriser le recyclage et faciliter la tâche aux parents.

Sur proposition de Mme Richard, secondée par Mme Fugère, la liste de fournitures scolaires est adoptée.

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/06**

6.7 Bilan du plan de lutte contre l'intimidation

(I)

La directrice présente le plan de lutte et son bilan. Elle informe le CÉ que le sondage sur le sentiment de sécurité à l'école a été passé par les élèves de la 4^e à la 6^e année, afin de prévoir le travail pour 2022-2023.

6.8 Potager hydroponique NDG

(I)

Mme Andréanne, en 1^{ère} année, a un projet de potager hydroponique sur roulettes, reçu en mars dans sa classe. Ce projet est associé à des activités éducatives sur tablette (trousse éducative).

6.9 Fête de fin d'année – école

(D)

22 juin, fête avec jeux gonflables, glissades d'eau, etc. Le montant prévu total est autour de 4000\$. La direction demande au CÉ son approbation pour utiliser une partie du *fonds à destination spéciale (campagnes de financement, concours etc)* de l'école pour assumer un montant de 2000\$ pour cette fête.

Sur proposition de Mme Richard et Mme Leduc, cette dépense est adoptée.

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/07**

6.10 Fête des élèves finissants

Cérémonie des élèves finissants le 21 juin au gymnase, suivi d'un cocktail. Les parents sont invités.

6.11 1 000 000 de km : 10 juin 2022

Itinéraires dans le quartier selon l'âge des élèves.

6.12 2 partenariats : Institut Pacifique & Enseignement en plein air

- L'école Notre-Dame-de-la-Garde est ciblée comme école expérimentale pour Vers le Pacifique. Des animateurs de l'institut Pacifique vont offrir des animations et tester les nouvelles troupes. Lancement le 30 septembre lors de la journée de la culture.



CÉ-PV-2022-05-31

- Soutien pour l'enseignement en plein air dans la classe naturelle, afin d'outiller les enseignants ; Chaire de Recherche Université de Sherbrooke.

6.13 Classe naturelle (voir 6. 12)

6.14 Portrait de l'école 2022-2023

17 classes prévues l'an prochain au lieu de 18 cette année. Décroissance dans tout le CSSMB. La direction présente les classes prévues en 2022-23.

Un membre demande quel impact cette réduction d'élèves a sur les services professionnels et la direction adjointe. Le service en psychoéducation est maintenu à 3 jours, psychologie passe de 1,5 à 1 journée, orthophonie passe de 2,5 à 1,5 journée.

7. Mot de la présidente

(I)

7.1 Correspondance et communications

Pas de correspondance

7.2 Mandat de l'O.P.P.

Planification pour les paniers biologiques pour l'an prochain. Le programme est repris par le regroupement des fermiers de famille.

8. Mot du délégué au Comité de parents

(I)

Le délégué est absent. Mme Lidji résume les principaux dossiers, en particulier la consultation sur le territoire de la nouvelle école secondaire à Lasalle.

9. Mot du service de garde

9.1. Traiteur 2022-2023

(D)

Proposition de maintenir le service de traiteur Le Lunch. Légère augmentation des prix. Début du service fin septembre, fin du service le 16 juin.

Le contrat avec le traiteur Le Lunch est reconduit, sur proposition de M. Dubé, secondée par Mme Robert.

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/08**

9.2. Tarifs 22-23

(D)

Les tarifs du service de garde 2022-2023 sont adoptés, sur proposition de Mme Valcourt, secondée par Mme Richard

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/09**

9.2. Journées pédagogiques

(D)

Compte tenu du tarif des autobus, il n'est pas possible d'offrir des sorties à un prix abordable. Les journées sont donc à l'école sur base de thématiques, soit organisées par les éducatrices, soit par une compagnie d'animation externe. Les frais pour les activités sont planifiés sur le prix de cette année, mais ils seront ajustés selon le coût réel.

La présidente demande si des activités de financement seraient possibles pour favoriser la participation de certaines familles pour les activités payantes. La direction répond qu'une aide est déjà offerte au cas par cas.

La planification des journées pédagogiques est adoptée, sur proposition de M. Pépin, secondé par Mme Ste Marie.

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/10**

10. Mot du personnel

(I)

- Mme Leduc souligne la retraite de Mme Lyne Ste Marie
- Plusieurs groupes préparent des pièces de Théâtre en fin d'année
- Examens du ministère en 4^e et 6^e
- Fébrilité chez les 6^e année
- NDG ont été 2^e au soccer du Retac
- Pour 1 000 000 km, les parents sont invités à marcher avec les élèves si les titulaires le souhaitent

11. Questions diverses : Budget du CÉ non utilisé

(D)

- Le conseil d'établissement propose d'accorder le budget à la fête de fin d'année pour tous les élèves de l'école.

Adopté sur proposition de Mme Lidji, secondée par Mme Leduc

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/11**

12. Levée de l'assemblée

(D)

L'assemblée est levée à 20h17 sur proposition de Mme Leduc, secondée par Mme Oliveri

Résolution **CÉ-NDG/31-05-22/12**